



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale  
5 avril 2012  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 13<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 17 octobre 2011, à 10 heures

*Président* : M. Yohanna (Vice-Président) ..... (Nigéria)

## Sommaire

Point 23 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- b) Participation des femmes au développement
- c) Mise en valeur des ressources humaines

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-54785 (F)



Merci de recycler

*En l'absence de M. Momen (Bangladesh),  
M. Yohanna (Nigéria), Vice-Président, prend  
la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 15.*

**Point 23 de l'ordre du jour : Élimination  
de la pauvreté et autres questions liées  
au développement**

- a) Deuxième Décennie des Nations Unies  
pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)**  
(A/66/221)
- b) Participation des femmes au développement**  
(A/66/219)
- c) Mise en valeur des ressources humaines**  
(A/66/206)

1. **M<sup>me</sup> Bas** (Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social au Département des affaires économiques et sociales) présente le rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) » (A/66/221) et fait observer qu'en dépit des progrès constatés ici et là, la pauvreté règne encore sur de nombreuses régions du monde. Les initiatives visant à son élimination se heurtent à une croissance économique inéquitable, à la lenteur de la création d'emplois, à l'augmentation du prix des denrées alimentaires dans le monde entier, à un développement agricole anémique, aux changements climatiques et aux conflits.

2. Dans son rapport, le Secrétaire général souligne qu'une croissance soutenue et sans exclusive est indispensable et appelle de ses vœux des politiques macroéconomiques permettant de créer des emplois productifs. L'élimination de la pauvreté passe par le développement agricole et rural. Il est en outre nécessaire d'assurer l'accès aux soins médicaux primaires et de fournir des aides financières de base aux familles qui ont des enfants.

3. Au cours de la deuxième Décennie, la coordination et la cohérence des politiques ont été améliorées pour soutenir le Pacte mondial pour l'emploi et l'Initiative pour un socle de protection sociale. Néanmoins, faute de contributions au Fonds de solidarité mondial, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) n'a pas pu mettre sur

pied les structures de gestion et de mise en œuvre des politiques correspondantes.

4. Le rapport souligne qu'il faut agir de façon coordonnée pour atteindre celui des objectifs du Millénaire pour le développement qui concerne l'élimination de la pauvreté et pour que la relance économique soit durable. Dans le cadre de la deuxième Décennie, il conviendra ainsi de faire mieux converger les politiques et de promouvoir une collaboration interorganisations accrue.

5. **M<sup>me</sup> Puri** [Sous-Secrétaire générale, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)], présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les stratégies nationales de développement » (A/66/219), dit que les Nations Unies disposent d'éléments décisifs indiquant que les démarches tenant compte de la problématique hommes-femmes et la participation à part entière des femmes aux processus politiques et économiques à tous niveaux se traduisent par l'émergence de solutions plus durables aux problèmes auxquels se heurte la communauté mondiale, par exemple ceux qui sont liés à la croissance économique, à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques et au règlement des conflits.

6. Des systèmes judiciaires fonctionnels sont la base de l'émancipation économique des femmes. Il est essentiel d'atteindre le troisième objectif du Millénaire (« promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ») pour atteindre tous les autres. En dépit de certains progrès, il reste beaucoup à faire pour y arriver. La réduction de l'écart entre les sexes dans l'agriculture aurait des retombées positives significatives pour ce secteur et pour la société tout entière. Le rapport sur l'égalité des sexes et le développement publié en 2012 par la Banque mondiale montre les progrès accomplis concernant les droits, l'éducation et la santé des femmes, ainsi que leur accès au marché du travail, mais il souligne également un certain nombre de mesures nécessaires pour réduire l'écart entre les sexes, comme l'amélioration de l'accès des femmes aux perspectives économiques. La Sous-Secrétaire générale encourage toutes les délégations à prendre en compte la problématique hommes-femmes lorsqu'elles examineront les différentes questions à l'ordre du jour de la Deuxième Commission et à se

demander comment les femmes pourraient tirer parti de leurs recommandations générales.

7. La budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes peut aider les gouvernements à décider s'il convient de modifier les politiques, et de quelle manière, et à savoir où affecter les ressources pour parvenir à l'égalité des sexes. Le rapport du Secrétaire général montre qu'une telle budgétisation a permis de réduire l'écart entre les engagements que les États ont pris d'atteindre les objectifs d'égalité des sexes et les ressources qu'ils y consacrent, de renforcer les capacités de planification et de budgétisation des organismes publics, notamment dans un contexte de réforme budgétaire, de faire en sorte que les États respectent leurs obligations vis-à-vis des femmes lors de l'allocation des fonds publics et d'améliorer la transparence des mécanismes politiques grâce à la participation de la société civile.

8. L'analyse menée par ONU-Femmes de ce que les États Membres ont fait pour intégrer la problématique hommes-femmes dans leurs stratégies de développement en regard de l'appui que leur ont fourni le système des Nations Unies et les pays donateurs pour ce faire montre que les États ont pris toute une série de mesures pour s'assurer que les questions d'égalité des sexes étaient prises en compte dans les stratégies et programmes nationaux, notamment que les questions concernant les femmes étaient intégrées dans toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques.

9. ONU-Femmes a également examiné les mesures prises par les donateurs et les partenaires de développement bilatéral pour intégrer la problématique hommes-femmes dans toutes leurs activités de coopération au service du développement, notamment l'aide publique au développement. Cette démarche était particulièrement importante compte tenu des changements profonds survenus dans l'organisation des programmes d'aide après l'adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement en 2005 et du Programme d'action d'Accra en 2008. Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui se réunira à Busan en novembre 2011, sera l'occasion pour les États Membres, y compris les États les moins avancés, d'intégrer la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes dans leur système de gestion de l'aide et dans leurs initiatives de renforcement des capacités. La Sous-Secrétaire

générale se félicite que l'Association internationale de développement ait récemment affecté des fonds à des projets en faveur de l'égalité des sexes; s'ils sont correctement utilisés, ces fonds pourraient faire la différence pour les pays qui en bénéficieront.

10. Le rapport du Secrétaire général met en avant des recommandations visant à renforcer les mesures de transversalisation de la problématique hommes-femmes dans les stratégies nationales de développement, les plans sectoriels et les activités de coopération au service du développement mis en œuvre par les entités des Nations Unies. Il montre la voie à suivre pour améliorer la participation et la responsabilisation et pour rationaliser l'allocation et le suivi des ressources. De plus, il faut encore s'efforcer d'améliorer les mesures et les outils de transversalisation de la problématique hommes-femmes, notamment procéder véritablement à une budgétisation tenant compte de cette problématique et à la collecte systématique, à l'analyse et à la diffusion de données ventilées par sexe, et mettre au point des indicateurs relatifs à la problématique hommes-femmes, afin de suivre les progrès accomplis et de rendre compte des résultats obtenus.

11. Un an après sa création, ONU-Femmes manque cruellement de ressources, ce qui l'empêche de répondre aux attentes des parties prenantes. Bien que le nombre de pays donateurs ait atteint le chiffre de 106 et que les contributions volontaires des États soient sincèrement appréciées, elle n'a pas encore atteint ses objectifs de financement. Elle espère donc recevoir davantage de contributions, notamment durant sa phase de démarrage qui est encore en cours.

12. **M. Pierre** (administrateur chargé du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination au Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines (A/66/206), regrette que de nombreux pays continuent d'éprouver des difficultés à se doter de ressources humaines adéquates et que ces difficultés aient été exacerbées par une reprise économique fragile et inégale, par la montée du chômage et par l'augmentation et la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Pour lutter contre le chômage, de nombreux pays ont libéralisé le marché du travail, ce qui a souvent abouti en pratique à des baisses de salaires et à la dégradation des conditions de travail.

13. Il faudrait que la communauté internationale fournisse une aide soutenue aux pays en développement pour leur permettre de renforcer leur dotation en ressources humaines de façon plus ciblée et plus efficace tout en renforçant leur capacité à atteindre les objectifs du Millénaire. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra prochainement sera l'occasion pour les États Membres de formuler des stratégies visant à mettre en valeur leurs ressources et dispenser des formations portant sur les compétences requises pour créer une économie verte.

14. Le rapport du Secrétaire général donne un aperçu des principales caractéristiques de la crise financière et économique mondiale et de ses liens avec la mise en valeur des ressources humaines. Il souligne le fait que de nombreux gouvernements opèrent des coupes dans les dépenses sociales dans les domaines de l'éducation et de la santé, qui nuisent à la mise en valeur des ressources humaines. Il semble que l'époque devrait inciter les gouvernements à prendre des mesures anticycliques en vue de maintenir le niveau d'investissement dans la formation professionnelle, l'enseignement et la santé afin de favoriser une reprise économique créatrice d'emplois plutôt qu'à réduire les déficits budgétaires. Il faudrait aussi déterminer comment lever les obstacles qui s'opposent à l'emploi et à un travail décent, en particulier pour les jeunes adultes défavorisés. De plus, il faudrait prendre des mesures novatrices pour tirer le meilleur parti des migrations tout en atténuant les effets négatifs autant que possible.

15. **M. Mero** (République-Unie de Tanzanie) est surpris devant les difficultés rencontrées pour financer ONU-Femmes, compte tenu de tous les efforts entrepris pour créer cette entité. Il demande une explication.

16. **M<sup>me</sup> Puri** (Sous-Secrétaire générale, ONU-Femmes) dit que les allocations budgétaires ordinaires ne comptent que pour 2 % du financement de l'Entité, l'essentiel provenant de contributions volontaires. L'objectif initialement fixé par le Secrétaire général pour le montant des contributions volontaires durant les trois premières années a été revu à la baisse mais il est encore loin d'être atteint. Il faut encore que l'engagement politique se traduise par un investissement financier. Parmi les pays développés, les principaux donateurs sont l'Australie, l'Espagne, la Norvège et le Royaume-Uni. Les donateurs issus des pays en

développement comprennent les Émirats arabes unis (qui ont récemment versé une contribution importante à l'entité), le Gabon, l'Inde, le Nigéria et la République de Corée.

17. **Le Président** invite la Commission à entamer le débat général sur la question.

18. **M. Suárez Salvia** (Argentine), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la réduction de la pauvreté est le plus grand défi que le monde doit relever à l'heure actuelle et que c'est la condition préalable au développement des pays en développement. De fait, la proclamation de la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), compte tenu des progrès lents et inégaux accomplis durant la première Décennie, a montré qu'il fallait continuer de s'attaquer à ses causes profondes, notamment dans les pays les plus vulnérables. Sur fond de crise économique et financière, il ne semble toutefois guère probable que les objectifs de réduction de la pauvreté et les autres objectifs de développement soient atteints à l'horizon 2015.

19. Il faut prendre des mesures pour renverser la tendance au déclin des financements internationaux et créer des emplois, promouvoir les capacités productives et renforcer le développement agricole. Si l'aide publique au développement demeure cruciale, l'allégement de la dette, l'expansion des échanges et l'élimination des barrières douanières et des subventions agricoles aideraient aussi les pays en développement en leur permettant de vendre les produits de leur agriculture et de leur industrie ainsi que les services qu'ils offrent sur le marché des pays développés. Dans le même ordre d'idées, il faut régler d'urgence d'autres questions, comme le risque de marginalisation technologique croissante du Sud et les besoins des pauvres en services financiers, auxquels l'offre ne répond pas; il est possible de régler ces deux problèmes en procédant à des transferts de technologie vers les pays en développement et en développant les institutions de microcrédit et de microfinancement. C'est pourquoi le Groupe des 77 et la Chine en appellent au système des Nations Unies et aux autres partenaires pour renforcer le rôle des instruments de microfinancement, notamment pour permettre l'autonomisation des femmes et des populations rurales et le développement des petites et moyennes entreprises. La question des femmes et du développement doit être envisagée dans le cadre du travail que l'Assemblée générale consacre aux

questions économiques et financières. Il est vital de promouvoir l'emploi productif et le travail décent pour réduire la pauvreté, dont l'existence même est la violation des droits de l'homme et du droit au développement la plus généralisée. Les politiques nationales doivent s'y attaquer et bénéficier d'un appui extérieur et de la coopération constante de la communauté internationale.

20. **M. Bairagi** (Népal), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés (PMA), dit que l'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel l'humanité ait eu à faire face en matière de développement. Pour accomplir les grands progrès nécessaires, il faut que la communauté internationale fasse preuve d'une volonté politique sans faille et qu'elle apporte un appui suffisant aux plus nécessiteux. De multiples crises et les conséquences des changements climatiques ont réduit à néant les progrès accomplis en matière de développement par les PMA : la croissance économique équitable et le développement durable échoueront tant que les obstacles ne seront pas levés et que les PMA n'auront ni capacité productive propre ni la faculté de tenir le choc face aux soubresauts économiques. Les tendances actuelles laissent à penser que, malgré tous leurs efforts, ils seront incapables de réduire la pauvreté qui frappe leurs habitants et de réaliser d'ici à 2015 les objectifs de développement arrêtés au niveau international. Le développement rural et agricole, la construction d'infrastructures, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la création d'emplois et la diversification économique pourraient tous contribuer de façon significative à ces efforts et appellent l'appui de la communauté internationale.

21. Pour asseoir une croissance équitable et sans exclusive, il faut absolument que les pauvres et les personnes marginalisées aient accès à des ressources productives et à des services essentiels comme la santé et l'éducation, ainsi qu'à la protection sociale. Le défi est redoutable, compte tenu du fait que les ressources nécessaires pour mettre au point un socle de protection sociale pour les PMA dépassent le montant total de l'aide publique au développement qu'ils reçoivent. Le manque de mise en valeur des ressources humaines dans ces pays est une difficulté de plus, à laquelle vient s'ajouter la récession économique mondiale et ses nombreuses répercussions sur l'éducation, les soins de santé et les taux de chômage et de chômage partiel, qui grimpent de façon alarmante. L'élimination de la

pauvreté demeure possible : les pays concernés sont déterminés à y apporter leur contribution, mais ils ont besoin d'un appui plus ferme de la part de la communauté internationale, notamment via le Fonds de solidarité mondial.

22. **M. Khan** (Indonésie), s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que les derniers chiffres sur la faim, la malnutrition, le seuil de pauvreté ou simplement le chômage sont des sources de vive inquiétude. L'instabilité des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale et les phénomènes climatiques extrêmes ont empiré la situation en entraînant une nouvelle crise alimentaire dont les effets se font cruellement sentir parmi les plus pauvres, menaçant leur sécurité alimentaire et leur nutrition, en particulier dans la Corne de l'Afrique.

23. Par conséquent, pour atteindre les objectifs du Millénaire, il faut que le système des Nations Unies continue de s'investir de concert avec les secteurs public et privé; une intégration régionale serait aussi très utile. Les pays de l'ASEAN appellent à contribuer au développement de la productivité agricole en accroissant les investissements et en les ciblant mieux. Les efforts qu'ils mènent pour éliminer la pauvreté et la faim sont entravés par l'instabilité du prix des denrées alimentaires, qui compromet sérieusement les chances de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015. Les causes profondes de cette instabilité doivent être combattues par des mesures et mécanismes politiques idoines et cohérents.

24. Les fondements du développement durable des campagnes sont la paix, la stabilité politique et la stabilité économique, assorties d'un partenariat dynamique pour le développement. La délégation indonésienne appelle donc les pays développés à honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement en faveur des pays en développement, notamment les moins avancés. Il serait bon aussi d'alléger le fardeau de la dette des pays pauvres, car cela leur permettrait d'employer les ressources ainsi libérées pour financer des projets de développement essentiels.

25. Les pays de l'ASEAN prennent note avec satisfaction du fait que, dans son rapport sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (A/66/221), le Secrétaire général a appelé à poursuivre les efforts

régionaux et internationaux visant à donner des perspectives d'emploi correctes à tous les travailleurs. Dans le même temps, il faut renforcer les systèmes de sécurité sociale dans la région; les initiatives allant dans ce sens sont donc bienvenues.

26. **M<sup>me</sup> Gunnarsdóttir** (Islande), s'exprimant au nom des pays nordiques, soutient l'action que mènent les pays en développement, notamment les moins avancés, pour éliminer la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire. Il faut qu'ils renforcent leur résilience à long terme et qu'ils se dotent des moyens de résister aux chocs et aux crises venus de l'extérieur, notamment les retombées des conflits, les changements climatiques et les catastrophes naturelles. En même temps, pour lutter contre la pauvreté, il faut absolument qu'ils aient accès à des services fiables d'approvisionnement en énergie durable.

27. Les pays nordiques considèrent que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont des étapes politiques décisives pour lutter contre la pauvreté et pour favoriser le développement. Ils comptent sur ONU-Femmes pour promouvoir ces éléments. À l'échelle mondiale, les femmes sont bien davantage touchées par la pauvreté et sont souvent chargées de faire vivre leur famille, en particulier dans les régions rurales. Il faut leur donner plus de chances de participer pleinement au marché du travail, ce qui contribuera pour beaucoup à la croissance économique, et de prendre part à la prise de décisions aux niveaux local et gouvernemental : c'est tout simplement une question de démocratie.

28. **M. Ibrahim** (Soudan) dit que les initiatives de lutte contre la pauvreté se sont heurtées à la hausse des prix agricoles (surtout les denrées alimentaires de base), aux changements climatiques et aux crises économique et financière. Quelque 925 millions de personnes ont souffert de la faim en 2010, et ce chiffre pourrait encore enfler. Comme sa délégation l'a déjà fait remarquer au cours de la session précédente (A/C.2/65/SR.16, par. 74 et 75), pour assurer le développement durable en Afrique, de nouveaux mécanismes de partenariat sont nécessaires. Des mécanismes d'alerte rapide des pénuries alimentaires seraient aussi utiles. Une révolution verte en Afrique suppose de lutter contre la sécheresse et la désertification, de s'adapter aux changements climatiques et d'assurer une mise en valeur efficace des ressources naturelles. Le projet de « mobilisation verte » porté par son gouvernement vise à dynamiser l'agriculture, l'industrie et les transports

pour générer des investissements visant à développer la région, en particulier ses ressources en eau. Pour faire face aux graves menaces que représentent la sécheresse, la désertification et les changements climatiques, son gouvernement a élaboré, l'année précédente, un document stratégique national d'adaptation aux changements climatiques.

29. La dette extérieure de son pays se monte aujourd'hui à 38 milliards de dollars. Malgré les réformes engagées par le Gouvernement en 1997, qui ont permis de fixer la croissance économique à 7 %, le pays n'a bénéficié d'aucun allègement de sa dette. La communauté internationale devrait permettre au Soudan d'en bénéficier, ce qui faciliterait la réalisation des objectifs du Millénaire, et prendre des initiatives pour faciliter l'accès des pays en développement au marché des pays développés et aux nouvelles technologies agricoles.

30. **M. Almeida** (Brésil) dit que la lutte contre la pauvreté de même que l'élimination de la faim et de la malnutrition chroniques devraient continuer d'être au cœur des actions nationales et internationales de promotion du développement. Des politiques efficaces doivent être mises en place à cette fin par les pays en développement, avec le soutien de la communauté internationale; il est donc inquiétant que l'aide publique au développement fournie par les pays développés reste très en retrait des engagements pris au niveau international.

31. Il est encore possible d'arriver à l'objectif de diminution de moitié de l'extrême pauvreté d'ici à 2015 malgré la précarité persistante de l'économie mondiale, pourvu que des politiques cohérentes soient mises en place avec la volonté politique nécessaire. Une croissance économique durable est une condition nécessaire pour le progrès social et le développement à long terme, mais elle doit être accompagnée de politiques sociales et du travail sans exclusive. Un socle de protection sociale de base englobant l'accès universel aux services sociaux permettrait de rompre le cycle de la pauvreté à long terme et inciterait les personnes à acquérir des compétences pour participer à la production économique. Les politiques de développement humain pourraient jouer un rôle décisif : alignées sur les stratégies nationales de développement et les besoins, elles pourraient contribuer à la création d'emplois productifs et de conditions de travail décentes, en particulier pour les groupes vulnérables ou désavantagés. Une croissance

sans emplois ne mène à rien : des mesures politiques adaptées au contexte national doivent être prises pour favoriser la reprise après la crise actuelle. Le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail (OIT) est le cadre idoine d'une telle initiative et doit être mieux intégré au travail du système des Nations Unies.

32. Il faut aussi accélérer la cadence pour prendre en compte systématiquement la problématique hommes-femmes dans les activités de coopération pour le développement, qui doivent être prises en main et conduites par les pays. Les objectifs arrêtés au niveau international ne pourront être atteints sans que de nets progrès soient accomplis sur le plan de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; ONU-Femmes est exceptionnellement bien placée pour diriger et coordonner les actions visant à faire en sorte que les engagements pris à cet égard soient bien mis en œuvre au niveau national.

33. **M. Al Otaibi** (Arabie saoudite) dit que, malgré tous les efforts de la communauté internationale, le nombre de PMA s'est accru entre 1971 et 2011, passant de 24 à 48. Seuls quatre pays sont sortis de cette catégorie. La pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, les maladies et la dette extérieure sont des problèmes de plus en plus lourds dans les PMA. La crise économique et financière a empêché les pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. Les tendances protectionnistes ont rendu l'accès aux marchés développés plus ardu encore qu'auparavant pour les pays en développement.

34. Au cours des 30 dernières années, son pays a consacré 100 milliards de dollars aux pays en développement sous forme de dons et de prêts à taux préférentiel et effacé 6 milliards de dollars de dette des PMA. Pour faire face à l'insécurité alimentaire et à la hausse du prix des denrées alimentaires, l'Arabie saoudite a versé 500 millions de dollars au Programme alimentaire mondial en 2008. Le Fonds saoudien pour le développement a accordé 500 millions de dollars de prêts à taux préférentiel à des projets visant à fournir de l'énergie aux pays en développement et aux PMA. Il appelle les pays industrialisés à fournir d'urgence une assistance directe, à annuler la dette des pays en développement et à ouvrir leurs marchés sans y mettre de barrières injustifiées.

35. **M. Islam** (Bangladesh) fait remarquer que, cinq ans après la proclamation de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, les progrès accomplis dans sa mise en œuvre sont déplorables et que les efforts faits pour venir en aide à des millions d'habitants dans les pays vulnérables ont été vains. Dans les pays en développement, notamment dans les PMA, la croissance doit être financée. C'est aux pays développés de le faire, notamment moyennant l'aide publique au développement et le commerce.

36. Le rééchelonnement et le règlement de la dette souveraine sont nécessaires pour éliminer la pauvreté. Ils permettraient aux gouvernements de financer des projets de développement essentiels et de créer des emplois productifs. Les pays développés doivent lever les barrières mises au libre-échange et supprimer les subventions agricoles, qui empêchent les pays en développement d'accéder à leur marché. Dans les pays développés, la technologie appartient à des sociétés privées qui ne sont pas liées par les mesures prises par les États Membres pour transférer la technologie vers les pays en développement. Pour y remédier, le représentant du Bangladesh invite les parties à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce à modifier ce texte.

37. Le plein emploi et des conditions de travail décentes pour tous, la mise en valeur des ressources humaines et l'émancipation économique des femmes sont indispensables à l'élimination de la pauvreté. Le secteur public et l'ONU jouent un rôle de soutien important dans ces domaines. Toute l'aide au développement fournie aux pays en développement doit être conforme au Programme d'action d'Accra et scrupuleusement respecter les principes de la prise en main et de la conduite des programmes par les pays. Le représentant du Bangladesh appelle la communauté internationale à s'unir contre le cycle vicieux de la pauvreté.

38. **M. Wang Qun** (Chine) dit que les nombreux facteurs économiques, politiques, sociaux et historiques qui font le lit de la pauvreté font de son élimination une question transversale qu'il incombe à toute la communauté internationale de régler. Bien que la coopération mondiale pour l'élimination de la pauvreté ait fait des progrès, il reste très difficile d'atteindre les OMD correspondants. La communauté internationale devrait renforcer la coordination des

politiques macroéconomiques afin de promouvoir une croissance durable, équitable et sans exclusive, de créer dans le monde entier des conditions propices à l'élimination de la pauvreté et de faire en sorte que les pays en développement aient les mêmes chances de développement que les autres. De plus, il faudrait que le système des Nations Unies renforce ses mécanismes de coordination interorganisations pour mettre en œuvre le plan d'action de la deuxième Décennie.

39. La Chine travaille d'arrache-pied à la réalisation des OMD. Depuis 1978, elle est parvenue à sortir 200 millions de personnes de la pauvreté extrême sur son territoire et elle s'engage à lutter encore contre la pauvreté en mettant en œuvre un nouveau programme décennal de développement et de lutte contre la pauvreté.

40. Malgré les progrès immenses qui ont été faits pour améliorer l'égalité des sexes à l'échelle mondiale, les femmes en tant que groupe demeurent vulnérables et il reste de nombreux obstacles à surmonter pour que l'égalité devienne réalité. Il faut que la communauté internationale poursuive ses efforts pour lutter contre les stéréotypes sexistes profondément ancrés dans la société, améliorer la condition économique des femmes et accroître leur participation à la vie sociale et politique. La Chine est favorable à la coordination des ressources par ONU-Femmes et soutient ses politiques et ses activités opérationnelles, tout en estimant que c'est aux gouvernements de chaque pays qu'il incombe de faire avancer l'autonomisation des femmes. Son gouvernement s'emploie à mettre en application la Déclaration et le Programme d'action de Beijing en prenant en compte la problématique hommes-femmes dans son ordre juridique et dans ses politiques publiques et en faisant en sorte que les femmes participent au développement dans des conditions d'égalité.

41. **M<sup>me</sup> Maw Maw** (Myanmar) dit que bien que la croissance économique ait aidé les pays en développement de multiples façons, elle a aussi creusé les inégalités. Pour atteindre les OMD, il faut une croissance économique soutenue, partagée, équitable et créatrice d'emplois. Il faut aussi qu'elle soit soutenue par des politiques qui favorisent les changements structurels, en s'intéressant notamment à la productivité agricole, à l'industrialisation et à l'accès au marché mondial des échanges et aux investissements à grande échelle dans les infrastructures et les services en zone rurale. Au

Myanmar, étant donné qu'environ 70 % de la population travaille dans le secteur agricole, la lutte contre la pauvreté passe par le développement des zones rurales. Bien que le taux de pauvreté du Myanmar ait déjà chuté de 32 à 26 %, il reste beaucoup à faire pour atteindre les 16 % prescrits par les OMD à l'horizon 2015. Le plan conçu par le Gouvernement en faveur du développement rural et de la lutte contre la pauvreté porte essentiellement sur le développement des activités et de la productivité agricoles, des institutions de microcrédit et des sociétés coopératives, et sur l'énergie et la protection de l'environnement en milieu rural. Le Gouvernement a en outre accordé des exonérations d'impôt pour l'exportation de produits agricoles et forestiers, distribué des semences pour la riziculture et soutenu les programmes de microcrédit.

42. L'élimination de la pauvreté doit être la pierre angulaire des objectifs de développement de l'ONU. Le meilleur moyen d'y arriver au cours de la deuxième Décennie consiste à mener des analyses réalistes et constructives de ce qui a été accompli jusqu'ici. Le Myanmar redoublera d'efforts pour lutter contre la pauvreté aux niveaux national et international, en coopération avec la communauté internationale.

43. **M<sup>me</sup> Ochir** (Mongolie) dit que son pays constate avec une vive préoccupation que la réalisation des OMD présente des disparités et notamment que le déclin de la pauvreté mondiale est trop lent. Au rythme actuel, comme le montre le rapport 2011 du Directeur général de l'OIT, il faudra 88 ans pour éliminer l'extrême pauvreté. L'élimination de la pauvreté est une nécessité pour la justice sociale, l'égalité et le développement durable dans le monde. L'intégration sociale, l'accès équitable aux services sociaux essentiels, la promotion de l'égalité des sexes et la démarginalisation des pauvres par le droit peuvent aussi aider les peuples à faire face aux crises.

44. La Mongolie est parvenue à vaincre ce qu'elle a vaincu à surmonter les effets des multiples crises et prend le chemin d'une croissance économique rapide. Son gouvernement est toutefois attentif au fait que la croissance doit se faire avec équité et sans exclusive si l'on veut vraiment éliminer la pauvreté. Il a cartographié la pauvreté, affiné ses politiques publiques pour l'emploi, amélioré à cet effet la fiabilité des statistiques y relatives et aligné les principes de sa politique sur les engagements pris à l'OIT. Il a également mis sur pied des centres de formation professionnelle, amélioré la productivité agricole et la

sécurité alimentaire et amélioré le système d'enregistrement des naissances et de gestion des documents d'identité.

45. La Mongolie a récemment créé un fonds pour le développement humain qu'elle utilise pour financer directement certains services publics qui s'adressent à tous ses citoyens, tels que la santé, l'éducation, le logement et d'autres, à l'aide des recettes tirées des activités extractives. Trois jours après la séance, la capitale accueillera la Conférence internationale intitulée « Avoiding the Resource Curse – Managing Extractive Industries for Human Development », où seront examinées des bonnes pratiques permettant d'utiliser les recettes tirées des ressources naturelles pour financer le développement humain.

46. **M<sup>me</sup> Prorok** (Ukraine) dit que, pour lutter contre la pauvreté, une aide internationale au développement doit être fournie rapidement, notamment pendant les crises humanitaires, et ajoute que l'Ukraine s'est engagée à fournir une aide humanitaire aux pays de la Corne de l'Afrique par l'intermédiaire du système des Nations Unies. L'application d'un programme de réforme économique en Ukraine entre 2010 et 2014 a permis d'augmenter les retraites et les salaires réels, et le taux de pauvreté est à son plus bas niveau depuis 2001.

47. Le pays accueille avec satisfaction l'engagement des organismes des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes. Les progrès faits en matière d'autonomisation des femmes au cours des 20 dernières années restent toutefois fragiles et insuffisants. Les femmes doivent faire partie des stratégies et des programmes de développement mis au point par les États, notamment participer aux activités d'élaboration des politiques et de formulation et d'application des politiques de développement.

48. Pour ce qui concerne la mortalité maternelle et le VIH/Sida, la délégation ukrainienne met l'accent sur la nouvelle Déclaration politique sur le VIH/Sida, adoptée en juin 2011, où il est dit que les femmes et les filles sont les plus exposées à l'épidémie et qu'elles ont besoin d'une protection renforcée. Elle invite ONU-Femmes à prêter une attention particulière à la réduction de la vulnérabilité des femmes au VIH et souligne les succès décisifs enregistrés par son pays dans la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant.

49. **M. Govrin** (Israël) dit que l'élimination de la pauvreté reste parmi les priorités internationales d'Israël. Une approche globale doit être adoptée à cette fin, sous la forme d'un programme de développement durable qui prenne en compte les problèmes interdépendants que sont la sécurité alimentaire, les soins de santé, le tissu social et l'éducation. Une agriculture efficace et durable doit aussi être favorisée, car elle est indispensable à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des pauvres en milieu rural, et permet aussi de s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

50. Israël considère l'autonomisation des femmes et des jeunes comme faisant partie intégrante de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Le cycle de la pauvreté ne se perpétue que trop souvent en raison du manque d'instruction et de formation. Le renforcement des capacités des femmes et des jeunes est donc une priorité pour l'organisme de développement international de son pays qui a, en outre, créé l'un des premiers centres de formation spécifiquement voués à l'autonomisation des femmes. Israël renouvelle son engagement à partager ses connaissances et son expérience dans ce domaine et dans d'autres avec les organisations partenaires et avec d'autres pays.

51. **M. Onemola** (Nigéria) exprime sa préoccupation devant le fait que, quatre ans après le début de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, les conditions de vie de millions de pauvres dans la plupart des pays en développement, plus particulièrement dans les PMA et dans toute l'Afrique subsaharienne, n'ont guère été améliorées. Sa délégation accueille avec satisfaction la résolution du Conseil économique et social (2011/37) sur le Pacte mondial pour l'emploi, qui illustre une évolution des pratiques vers des politiques plus pragmatiques et vers une collaboration plus étroite à l'échelle du système. Dans le cadre du Pacte, les partenaires des pays développés devraient davantage aider les pays à mettre en place des mécanismes de sécurité sociale de base et appuyer l'initiative des Nations Unies en faveur d'un socle de protection sociale. La sécurité sociale est l'un des principaux sujets de préoccupation du Ministère de l'éducation et de la productivité de même que la création d'emplois, la productivité, la formation et la promotion de relations travailleurs-employeurs. En 2009, ce ministère a adopté un plan d'action national pour la

création d'emplois qui a été intégré dans le plan national de développement.

52. En Afrique, de plus en plus de gens savent que la promotion de la femme contribue au renforcement de la société dans son ensemble, car ce sont les femmes qui participent à la vie des ménages, à la production alimentaire et à la vie économique nationale. Il faut donc prendre en compte le rôle des femmes dans les politiques macroéconomiques, en tenant compte des différences qui existent entre les membres du ménage en termes d'utilisation et de contrôle des ressources. Dans ce contexte, la délégation nigérienne attache de l'importance au rôle qu'ONU-Femmes est appelée à jouer. Pour sa part, le Nigéria a pris des mesures pour permettre aux femmes de tirer parti des avancées technologiques dans l'industrie alimentaire tout en investissant considérablement dans les programmes de formation afin d'améliorer la productivité et le rendement au travail. Les mesures que le pays a prises pour atteindre les OMD ont montré qu'il fallait non seulement fournir aux plus pauvres les services sociaux de base mais aussi renforcer les capacités de production, réduire les inégalités et créer des emplois dans tous les secteurs tout en s'assurant que les politiques sociales étaient mieux alignées sur les politiques économiques, afin d'aboutir à une croissance durable et à l'intégration sociale. Le représentant du Nigéria conclut en invitant la communauté internationale à accroître son soutien à l'action menée pour lutter contre la pauvreté et le chômage en Afrique.

53. **M<sup>me</sup> Thakur** (Inde) dit que l'élimination de la pauvreté reste la priorité numéro un pour le développement mondial, d'autant plus que des millions de personnes sont récemment retombées dans la pauvreté, ce qui a anéanti les acquis d'années de développement. Une croissance économique durable est le principal instrument d'atténuation de la pauvreté dans les pays en développement, comme le montre bien l'exemple de l'Inde. Néanmoins, et malgré des projections de 7,5 % de croissance pour l'année en cours, ce qui permettra de sortir une foule de gens de la pauvreté, son pays reste celui où vivent la plupart des pauvres du monde. La croissance ne suffit pas, il faut encore qu'elle se fasse sans exclusive, et c'est ce que visent les politiques indiennes. De plus, compte tenu des multiples facettes de la pauvreté, le Gouvernement indien a lancé des programmes socioéconomiques à grande échelle qui comprennent des stratégies pour l'emploi et qui visent à combiner croissance et équité.

L'Inde a également pris soin de placer les femmes au cœur des initiatives qu'elle a prises en faveur du développement et elle s'est illustrée en promouvant leur participation aux administrations locales.

54. Soulignant l'importance du développement agricole, de l'intégration financière et de la formation pour éliminer la pauvreté dans les pays en développement, la représentante de l'Inde appelle l'attention sur les besoins qu'ont ces pays de se doter de davantage de moyens et de la marge de manœuvre politique pour continuer leur développement, qui a été compromis par la crise économique mondiale. Il faut d'urgence leur offrir à tous, et surtout aux plus vulnérables, des conditions internationales propices au règlement de leur principal problème : l'élimination de la pauvreté. En gardant cela à l'esprit, il est indispensable de poursuivre le Cycle de négociations de Doha pour le développement, les négociations liées aux changements climatiques et la réforme en profondeur des institutions de Bretton Woods.

*La séance est levée à 13 heures.*